

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 21 FÉVRIER 2022

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022;
 - 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Réjean Gaivin et Mme Suzanne Tardif concernant l'immeuble situé au 571, chemin du lac Arthur Sud afin de permettre l'agrandissement du garage isolé;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Antoine Jeanson-Trudeau concernant l'immeuble situé au 252, rue Allard afin de permettre la construction d'un garage isolé sur la propriété;
 - 4.3 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le changement des enseignes sur l'immeuble situé au 462, 3^e rue Est (Mes dentistes);
 - 4.4 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 232, 1^{re} Avenue Ouest (FLD TATTOO);
 - 4.5 Autorisation de signer une demande de subvention à appel à projets résidence en arts du cirque dans un lieu de diffusion pluridisciplinaire;
 - 4.6 Adjudication du contrat pour la fabrication et la livraison d'un quai;
 - 4.7 Comptes à payer au 31 janvier 2022;
 - 4.8 Autorisation de signer un acte de vente pour une partie du lot 6 226 991, cadastre du Québec
 - 4.9 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'une fourgonnette utilitaire pour le Service des immobilisations et de l'environnement;
 - 4.10 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 19 518 000 \$ qui sera réalisé le 14 mars 2022;
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement n° VA-1190 relatif à la prévention des incendies;
 - 5.2 Adoption du règlement n° VA-1191 concernant l'acquisition des appareils de protection respiratoire individuels autonomes et ses équipements pour la sécurité incendie et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 5.3 Adoption du règlement n° VA-1192 concernant l'acquisition de matériel roulant et de machinerie lourde pour les années 2022 à 2024 et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 5.4 Adoption du règlement n° VA-1193 décrétant des travaux de renfort de structure et de toiture au Pavillon Lucippe-Hivon et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 5.5 Adoption du règlement n° VA-1194 décrétant des travaux d'infrastructures municipales pour un développement résidentiel sur le lot 4 063 262, cadastre du Québec et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;

5.6 Avis de motion – Projet de règlement modifiant le règlement sur les dérogations mineures n° VA-971;

5.7 Adoption du projet de règlement modifiant le règlement sur les dérogations mineures n° VA 971;

5.8 Avis de motion – Projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

5.9 Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° VA-964;

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques :

7.1

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.